Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Formation Certifiante - Fiche N°RS5944

OBJECTIFS

Acquérir les compétences indispensables pour construire un prévisionnel économique questionnant la viabilité économique et la vivabilité du projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne.

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet de création, de reprise ou de développement d'activité agricole.

CONTENU

Compétences attestées :

C1 - Définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne.
C2 - Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation en s'appuyant sur des systèmes de production similaires présents dans son environnement et des éléments technico-économiques issus de la littérature professionnelle en construisant un plan de production. Réaliser son plan de financement prévisionnel pluriannuel Pour ce faire :
C3 - Définir les investissements matériels (matériel technique, aménagements, constructions…) nécessaires au projet pour les planifier et sécuriser le démarrage de l'activité et son développement.
C4 Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet (emprunt, subvention, etc…) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement.
C5 - Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales en identifiant les charges et les produits liés à l'activité, d'après des références technico-économiques professionnelles, sinon par la comparaison de systèmes de production similaires dans l'environnement proche, ou en calculant son coût de revient, pour élaborer son compte de résultat prévisionnel pluriannuel et vérifier la viabilité du projet.
C6 - Construire son prévisionnel de trésorerie à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel, pour identifier les forces, faiblesses, points de vigilances et périodes critiques pour la trésorerie du projet
C7- Analyser son prévisionnel global au regard de ses objectifs de départ, de ses besoins privés, des contraintes de la ferme dans son environnement et des principes de l'agriculture paysanne, pour valider le dimensionnement initial ou mieux l'adapter aux aspirations du porteur de projet.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports, de mises en pratique sur les projets des participants et de temps d'échange où la participation des stagiaires est valorisée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

L'évaluation se fait sur la base du rendu du dossier de présentation du prévisionnel économique du candidat dans un délai d'un mois maximum après la formation. Un dossier type est proposé au candidat pour présenter qualitativement et quantitativement son projet, en s'appuyant notamment sur un tableur informatique. Le candidat appuiera sa présentation sur un plan de production, un plan de financement sur trois ans, un compte de résultat sur trois ans ainsi que sur un plan de trésorerie sur un an.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Adear 11

DURÉE : 4 jour(s)
DATE LIMITE : 01/01/2025

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation accessible pour les personnes à mobilité réduite. Pour les autres types d'handicaps, merci de nous contacter.

TARIFS
Frais pédagogique : 1064€. Formation pouvant être prise en charge par le CPF ou VIVEA. Non éligible VIVEA, nous contacter.

ATTESTATION
Aucune

RENSEIGNEMENTS
Resp. de stage : Stéphanie Juin
adear11.nt@jeminstallepaysan.org
Maison Paysanne
1 Avenue Salvador Allende
11300 Limoux
Tel. 04 68 31 09 05

Formation portée par la Maison Paysanne de l'Aude,

N°OF : 76 11 01 690 11

SATISFACTION : en 2023 sur cette formation 90.6%. Taux de réussite pour la certification en 2023: 46.7%
NOTE : Apporter son ordinateur ou nous prévenir en cas d'impossibilité.

La certification est obtenue si le candidat valide l'ensemble des compétences du référentiel.
En fin de formation, un certificat de réalisation sera remis à chaque stagiaire.
Pour les personnes ayant validé l'épreuve, un parchemin sera délivré. Cette certification n'ouvre pas d'équivalence ou de passerelle avec d'autres formations.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
28/01/2025	Maison Paysanne 1 av Salvador Allende 11 300 Aude	TOTAIN Noémie, accompagnatrice à l'installation agricole et formatrice à l'ADEAR11
06/02/2025	Maison Paysanne 1 av Salvador Allende 11300 Aude	TOTAIN Noémie, accompagnatrice à l'installation agricole et formatrice à l'ADEAR11
21/01/2025	Maison Paysanne 1 av Salvador Allende 11300 Aude	TOTAIN Noémie, accompagnatrice à l'installation agricole et formatrice à l'ADEAR11
16/01/2025	Maison Paysanne 1 av Salvador Allende 11300 Aude	TOTAIN Noémie, accompagnatrice à l'installation agricole et formatrice à l'ADEAR11

THÈMES

Autres | S'installer en AP | Création d\'activité / diversification | Gestion d\'entreprise | S'associer / coopérer

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)